



Association du scoutisme neuchâtelois

Vy d'Etra 23, 2000 Neuchâtel - 032 753-47-49 - info@scoutne.ch - www.scoutne.ch

Neuchâtel, le 28 décembre 2007

Les représentants des groupes scouts,
Les membres d'honneur,
Les membres du comité cantonal,
Les membres de l'équipe cantonale

sont cordialement invités à l'

Assemblée des délégués
vendredi 25 janvier 2008, à 20h00
à la salle de Paroisse du Sacré-Cœur, Temple-Allemand 24a, La Chaux-de-Fonds

Message des autorités de la commune de Chaux-de-Fonds

1. Nomination des scrutateurs
2. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 16 mars 2007
3. Propositions du Comité cantonal concernant l'avenir du chalet du Montperreux
4. Rapport 2007
5. Comptes 2007
6. Rapport des vérificateurs des comptes
7. Discussion des rapports et décharge au Comité cantonal
8. Elections statutaires - du Bureau cantonal
- des vérificateurs de comptes
9. Admissions-démissions au sein de l'Equipe Cantonale
10. Projets 2008
11. Budgets 2008 (y compris la contribution de l'ASN à Scout&Sport)
12. Divers

**L'assemblée sera agrémentée par des intermèdes musicaux et suivie de la
présentation du Groupe des Flambeaux de la Chaux-de-Fonds et de leur Brigade
puis d'un apéritif**

La convocation, le rapport et le PV de la dernière AD
sont disponibles sur notre site www.scoutne.ch

Droit de vote à l'Assemblée des délégués

Rappelons que l'art. 8 des statuts de l'ASN prévoit que jusqu'à 20 membres, chaque groupe scout mixte est représenté par un délégué et une déléguée et chaque groupe non mixte par deux délégués/es. Ensuite, chaque groupe dispose d'un délégué supplémentaire par 20 membres supplémentaires et devra veiller à ce que filles et garçons soient représentés proportionnellement à son effectif. Cela sera vérifié depuis cette année afin de respecter nos statuts (voir liste annexée). Les effectifs pris en compte sont ceux des listes d'effectifs de janvier 2007.

En outre, l'art. 9 précise que les membres du comité cantonal, les membres d'honneur et les membres de l'équipe cantonale ont voix consultative. Ils ne peuvent donc pas représenter un groupe.

Nombre de délégués pour chaque groupe

Groupe	Effectifs au 1.1.2007			Délégués		
	♂	♀	Total	♂	♀	Total
Abbaye	14	7	21	2	1	3
Altaïr	29	9	38	2	1	3
Baslac	34	18	52	3	1	4
Bouquetin	20	9	29	2	1	3
Colombe	18	10	28	2	1	3
Durandal	36	26	62	3	2	5
Flambeaux CdF	20	25	45	2	2	4
Flambeaux NE	32	15	47	3	1	4
Flambeaux VdT	15	7	22	2	1	3
Marfaux	47	32	79	3	2	5
Perchettes	34	30	64	3	2	5
St-Hubert	11	1	12	2 (ou 1)	0 (ou 1)	2
St-Louis	32	24	56	2	2	4
Tichodrome	14	12	26	2	1	3
Trois-Etoiles	15	10	25	2	1	3
Trois-Raisses	25	16	41	2	2	4
Vieux-Castel	15	13	28	2	1	3

Plan de la salle

